



VILLENEUVE  
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION  
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N°                    du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00025** du    - 5 MARS 2024  
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e)                    10, RUE DES FRERES MONTGOLFIER  
95500 GONESSE

En vue de la réalisation :    Installation de 10 panneaux photovoltaïques d'une surface de  
17.95 m<sup>2</sup> en Surimposition à la toiture.  
Dimension pour un panneau : 1.76 m - largeur : 1.02 m  
Couleur : Noir Puissance totale de l'installation prévue : 3.75 kWc.

Sur un terrain sis                28 B RUE GAMBETTA  
Cadastré                            AN178

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service  
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le    - 5 MARS 2024

Pour la Mairie, Le Maire  
la 3<sup>ème</sup> adjointe déléguée à la déclaration  
de travaux  
Philippe GAUDIN

Philippe GAUDIN

**PROCES-VERBAL**

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,  
Nous soussigné,                    Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,  
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet  
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00025** du    - 5 MARS 2024    a été affichée en  
Mairie du                            au                            conformément aux textes en vigueur.  
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,